

Attention : les informations publiées sont mises à jour régulièrement du fait de l'évolution rapide des recommandations sanitaires

Données épidémiologiques

Au 18 mai : 9395 tests ont été réalisés en Pays de la Loire dont 181 sont positifs et 565 cas contacts ont été identifiés. **Au 19 mai, le nombre de cas contacts a été porté à 697** Le taux de tests positifs sur les 7 derniers jours est de 1,78 pour 100 tests (base de données SI DEP) (explication de ce chiffre sur la partie à droite)

Depuis le 24 février : 462 hospitalisations en cours dont 36 patients en réanimation, dont 4 d'IDF et 0 du Grand Est
1600* retours à domicile / 417 décès à l'hôpital

6 926 passages aux urgences (2,9%*) pour suspicion de COVID-19**

(En cours de consolidation, compte tenu du codage des diagnostics parfois réalisés à postériori)

Source : Sursaud/Santé publique France, données disponibles jusque J-1



COVID-19	Cas confirmés	Taux pour 100 000 (*)	Hospitalisations	Dont réanimations	Retours à domicile	Décès
Loire-Atlantique	30	0,28	133	7	528	143
Maine-et-Loire	64	1,02	124	15	479	125
Mayenne	10	0,42	40	4	138	39
Sarthe	39	0,76	106	3	282	75
Vendée	37	0,77	59	7	173	35
Total région	181**	0,65	462	36	1600	417

Source SI-DEP

Source SI-VIC

** Le total régional des cas confirmés ne correspond pas au cumul des totaux départementaux car certains signalements ne précisent pas le département ou concernent des personnes résidant hors PDL

(*) Moyenne des 7 derniers jours

Surveillance en Etablissements Médico-Sociaux

458 signalements (326 EHPAD et 132 autres EMS) (au mercredi 20 mai 16h33)

2047résidents Covid (possibles et confirmés)

1 341 professionnels Covid (possibles et confirmés)

304 résidents décédés (dont 236 en ESMS et 68 en ES)

A noter : Les indicateurs présentés sont issus des données extraites mercredi 20 mai 12h00 depuis l'outil de surveillance et de signalement Santé publique France dédié (Voozanooehpadcovid19) qui est opérationnel pour les Ehpads/EMS depuis vendredi 28 mars 2020. Ainsi, ces données concernent probablement essentiellement des épisodes encore en cours et sont non-consolidées.

Retrouvez toutes les infos sur le COVID-19 en Pays de la Loire sur www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr

et sur nos réseaux sociaux

Prévenir et gérer la crise sanitaire

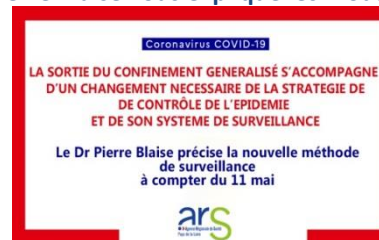
Bulletin N°76 du 19 mai :

Dans le tableau de bord d'hier (19/05), le nombre cumulé de passages aux urgences pour suspicion de Covid-19 avait augmenté par rapport au tableau de bord du 18/05 (+338 passages par rapport au 18/05) en raison d'une modification en lien avec la remontée des données au niveau national. En effet, il a été ajouté des nouveaux codes de diagnostic pour suspicion de Covid faisant augmenter le nombre cumulé de passages aux urgences. Toutefois les tendances restent les mêmes à savoir une évolution à la baisse du nombre de passages aux urgences pour suspicion de covid.

Surveillance épidémiologique : la méthode change

Depuis le 11 mai, la mise en place de l'outil SI DEP (Système d'Information pour le DEPistage) par les laboratoires, est en cours, pour surveiller précisément l'évolution de l'épidémie. Les modalités de dépistage ayant évolué avec le déconfinement, il convient de reprendre le suivi des données à zéro afin de pouvoir analyser l'évolution des cas. Cet outil va permettre d'obtenir les données des tests réalisés directement par les laboratoires. Une phase de consolidation sur la transmission des données va se poursuivre dans les prochains jours.

Pour en savoir + : le Dr Pierre Blaise vous explique les modalités de cette nouvelle méthode [ICI](#) (onglet Pour en savoir plus)



Nos 6 priorités :

- Accompagner la structuration du 1^{er} recours (professionnels de santé) pour les formes bénignes ;
- Organiser la réponse hospitalière (publique et privée) pour les formes sévères et graves ;
- Prendre soin des plus vulnérables (personnes âgées ou vivant avec un handicap, précaires, migrants, personnes touchées par des problématiques de santé mentale, ou confrontées à des addictions...);
- Prévenir : maintenir et expliquer les gestes barrières et l'intérêt de la distance physique ;
- Coordonner et mettre en œuvre le « contact tracing », en lien avec les médecins, l'assurance maladie et les préfetures; des personnes touchées par la maladie et leurs cas contact;
- Gérer les situations d'urgence et être solidaires.

En cas de symptômes COVID-19 (fièvre, sensation de fièvre, difficultés respiratoires..) **contactez en priorité votre médecin traitant** ou le médecin le plus proche de votre domicile **en cas de gravité ou d'urgence** (ou si vous n'arrivez pas à trouver un médecin) : **le Samu Centre 15**

Pour des informations d'ordre non médical : le 0800 130 000 Numéro vert national appel gratuit 7j/7 24h/24. Attention, cette plateforme téléphonique n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux.